

---

# TYLOSOL

Poudre soluble  
**Antibiotique**



---

## Composition

Tylosine Tartrate 100 g

---

## Indications

Traitement et prévention des germes sensibles à la tylosine chez les volailles et les veaux.

- **Volailles** : prévention et traitement des mycoplasmes aviaires et des infections respiratoires.
- **Veaux** : contrôle des pneumonies dues aux mycoplasmes et aux pasteurelles.

---

## Posologie *Diluer dans l'eau de boisson*

Volailles :

- traitement préventif : 0.5 g de Tylosol par litre et par jour pendant les 3 premiers jours de démarrage et pendant 24 heures à la 4<sup>ème</sup> semaine et/ou lors de stress.
- traitement curatif : 0.5 g par litre pendant 3 à 5 jours selon la gravité du cas.

Veaux : 1 g de Tylosol par animal, 2 fois par jour pendant 15 jours à l'entrée à la nurserie.

---

## Contre indications

Lapins  
Ne pas donner aux poules pondeuses dont les œufs sont destinés à la consommation humaine.

---

## Délais d'attente

Viande et abats : 3 jours

---

## Conditions de stockage

Dans l'emballage d'origine à l'abri de l'humidité et de la lumière.

---

**Présentations** Sachets de : 100g